Exposition des oeuvres de Julie Jacques artiste

Renseignements: Mme Désiré: 03.22.60.81.48.

Réunion de l'Association des Fêtes Guillaume

Renseignements: M Conroux: 06.88.28.29.90

Marché du foie gras et des produits de terroir

Commémoration de l'armistice du 11 novem-

Messe célébrée à IIH avec le concours de la

batterie fanfare des sapeurs pompiers de St

Martin à 12H

monument aux morts

leurs nationales.

de Somme Sud

Valery. Formation du cortège officiel, place St

Dépôt de gerbes de fleurs et recueillement au

Lecture de manifestes. Participation des écoles

et « Marseillaise interprétée par les enfants ».

militaire où une couronne fleurie sera déposée

Les habitants sont invités à pavoiser aux cou-

Réunion du Club de Football Saint-Valery-Baie

Renseignements: M Duminil: 06.63.65.37.97

Renseignements: M Trioux: 03.22.24.05.83

Thé dansant organisé par l'association des

Assemblée Générale de l'union des anciens

Renseignements: M Ferron: 03.22.60.93.24

17<sup>ème</sup> Marché de Noël de Saint-Valery-sur-

Renseignements: Mairie: 03.22.60.39.29.

Renseignements au 06.83.44.71.46

Fête de la Ste Cécile organisée par les sapeurs

Fête de Noël des enfants de l'école des corde-

Renseignements: M Joseph: 03 22.26.55.87

Exposition de peintures de Kassape Sanson.

Assemblée générale de l'association des amis

Renseignements: M Chesnier: 06.87.21.02.44

Renseignements auprès de l'artiste au

des orques de l'Eglise St Martin

amis de St Fiacre, participation 5€ - Renseigne-

ments: M J-L Tellier: 06.77.57.20.95 ou Mme A.

Permanence du conciliateur de Justice

Permanence de M. Buisine, Député.

Leleu: 03.22.60.83.58

pompiers de St Valery

Vernissage le 14.

03.22.60.74.87

combattants

Le cortège se rendra ensuite au cimetière

Retour en mairie et vin d'honneur.

peintre de la Baie de Somme

Thé dansant organisé par l'AVAPA.

Date, horaire, lieu

de tourisme

Salle du casino

Salle Adrien Huguet

Dimanche 11 novembre

Lundi 12 novembre à 18H

Mardi 13 novembre de 14H à 17H

Vendredi 16 novembre de 14H à

Dimanche 25 novembre de 15 H à

Mercredi 28 novembre à 16H

Samedi 1 de 11hAA à 27hAA et

dimanche 2 décembre de 10h00 à

19h00, sur la Place des Pilotes et

Samedi 8 décembre, à partir de

Mardi 11 décembre, salle du casino

Du vendredi 14 au dimanche 16

décembre, au Tribunal de Com-

Samedi 15 décembre, à 14H, salle

du patrimoine

Salle Adrien Huguet

15H3N en mairie

19H. Salle du Casino

Salle Adrien Huguet

dans la salle du Casino

19H3D, salle du casino

Du 1er au 30 novembre, à l'office

Dimanche 4 novembre de 15H à

Vendredi 9 novembre à 20H30

Vendredi 9, samedi 10 et diman-

che 11 novembre, salle du casino







Ouverture du marché à 11H, nocturne jusqu'à 20H. De nombreux exposants vous accueillent dans une atmosphère chaleureuse et conviviale sur la place des pilotes et dans la salle du Casino. Décorations, cadeaux, artisanat, et gastronomie seront au rendez-vous

14H : Place aux pères Noël Musiciens avec les « pavillons de Noël »

15H:20: Suivez la fanfare « le Réveil Noyellois » de la gare jusqu'au village de Noël

**17H15**: Illumination du marché de Noël

20H30 : Concert de Noël en l'église St Martin avec la chorale de la Baie de Somme « Mouette et chansons » et l'ensemble vocal « Amachoeur »(*entrée libre*).

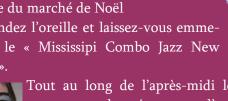




# Dimanche 2 décembre:

Dès 10H et jusque 19H, retrouvez l'ambiance festive du marché de Noël

15H: Tendez l'oreille et laissez-vous emmener par le « Mississipi Combo Jazz New Orléans ».





Tout au long de l'après-midi les enfants seront enchantés par l'atelier du « professeur Labricol » et ses fabrication de rennes en bois et mousse.

Le stand de Dorothée, maquilleuse de « Frimousses en fêtes » accompagnée de sa peluche vivante « bonhomme de neige » ravira petits et grands

Et ouvrez l'œil car le père Noël sera présent, tout au long du week-end, avec ses distributions de friandises aux enfants sages!

## Le Mot du Maire

es travaux sont actuellement en cours afin de réapproprier les allées principales du 2ème et 3ème cimetière. Les couches de surfaces de la rue basse des remparts, de la rue St Nicolas, et de la rue des moines ont été entièrement reprises.

Dans le quartier du Soleil Levant, les chaussées sont également achevées et la création de trottoirs en enrobé commencera à partir du 5 novembre.

Courant novembre, un chantier qui durera au minimum 14 semaines va commencer. Toute l'entrée de la vieille ville va être entièrement réaménagée: un rond point franchissable va être créé à l'intersection de l'avenue de la république, et de la rue du Dr Léger, l'avenue de la république et la rue du puits salé vont être entièrement réhabilitées (remplacement des canalisations qui le nécessitent, gestion des eaux pluviales, pavage).

Pendant tout le temps du chantier, la mairie, l'Eglise, la bibliothèque et plus généralement la vieille ville, resteront accessibles en voiture en entrant par la rue de l'Abbaye et les Tours Guillaume. Dans la rue de Ponthieu, le stationnement sera momentanément interdit afin que la voie puisse être empruntée dans les deux sens. A pied, un accès sera préservé par la rue de la porte de Nevers. Nous vous remercions par avance pour votre patience pendant tout le temps du chantier. Dans un second temps, le rempart sous l'Herbarium va être restauré en régie, mis en lumière, puis un jardin public sur la thématique des jardins de santé et des arbres fruitiers sera créé.

Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

#### ACTU

## Venez découvrir les créations de Julie Jacques, artiste peintre de la Baie de Somme

Elle expose à l'office de tourisme du 1er au 31 novembre 2012 et sur le site internet www.hobbie.fr, rubrique « galerie d'arts ».L'artiste vous propose égale ment la réalisation de votre tableau personnalisé Offrez-vous une vue de votre jardin, de votre maison de votre animal de compagnie, etc. Elle est joignable tous les jours au 06 83 43 78 00 et par mail : jacques.julie@hobbie.fr

# La bibliothèque prend ses quartiers d'hiver...

La bibliothèque passe aux horaires d'hiver à partir du samedi 3 novembre et jusqu'au



2 mars prochain! Les bénévoles vous accueillent le mercredi et le samedi de 16H à 18H.

Retrouvez, page 4, le programme complet du 17ème marché de Noël, organisé les *1er et 2 décembre!* 

# Ne ratez pas le train du père Noël!



Dans le cadre du marché de Noël, le train à vapeur circulera entre Saint-Valery et Cayeux le 1er et le 2 décembre.

Les horaires du train du père Noël				
Départ	St Valery- gare	14H	15H3O	17H
Arrivée	Cayeux	14H35	16H05	17H35
Départ	Cayeux	14H45	16HI5	17H45
arrivée	St Valery- gare	15H2O	16H5O	18H2O

Vente des billets en gares de St Valery et de Cayeux - Tarif unique 6 euros par personne - Voyage gratuit pour les enfants de moins de 6 ans . Renseignements : 03.22.26.96.96 ou www.cfbs.eu

Contact: Mairie, 19 place Saint-Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme -Tel 03.22.60.82.16 - Fax: 03.22.26.84.96 -Courriel: mairie@saint-valery-sur-somme.fr <u>Firage</u> 2000 exemplaires— téléchargeable sur le site de la commune: www.**saint-valery-sur-somme**.fr

Page 2 et 3

Ø Le dossier du mois tout savoir sur le réseau d'assainissement

Ø les brèves : remise des prix des maisons fleuries et concours « j'aime Noël, je décore ma maison »

Ø La dernière séance principales décisions de la séance de Conseil Municipal du 15 octobre

Page 4:

Ø Votre agenda du 1er novembre au 15 décembre 2012

## Le dossier du mois: : Tout savoir sur le réseau d'assainissement

Nous avons fait le choix, il y quelques temps, d'opter dans la commune, pour l'assainissement collectif. Pour ce faire, la commune a investi lourdement pour étendre son réseau et permettre à tous les habitants de pouvoir bénéficier du service. La commune prend en charge l'ensemble des eaux usées de ses habitants; Ainsi collectées, plus besoin de fosses in-Deux communes (Arrest et dividuelles (parfois

Noyelles-sur-Mer) sont éga- fuyardes) et terminé lement connectées sur notre les corvées (et les réseau et assument donc la frais) de vidange. part des charges qui leur re- Pour les acheminer , vient, dans le fonctionne- les gérer et les rement du service.

traiter, et comme la ville n'est pas plate,

un ingénieux système de collecteurs et de pompes a été mis en place afin de diriger les produits d'assainissement vers la station d'épuration. Cet équipe-

ment permet un retraitement des eaux usées très efficace. Les graisses et les boues sont séparées et traitées. Le lagunage permet une filtration naturelle.

# La fin d'un mythe: le « tout à l'égout » n'existe pas!

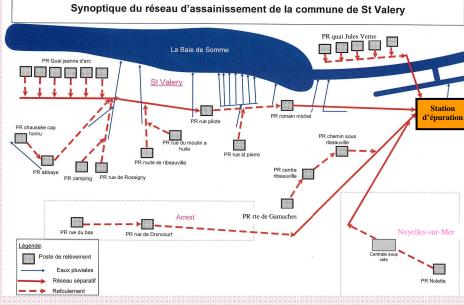
Non, le « Tout à l'égout » n'existe pas car on ne peut pas tout mettre dans les égouts! Bien que commercialement, des produits vous soient effectivement présentés comme biodégradables, ils ne le sont pas réellement à l'échelle des temps de circulation dans le réseau. Ainsi, les linoettes notamment sont un véritable fléau pour le fonctionnement du service. La photo ci-après vous montre ce que l'on trouve

quasiment journellement à l'entrée de la station, après un filtrage grossier.

Alors stoo! Les lingettes « biodégradables ou pas » vont dans les poubelles et pas dans les cuvettes de



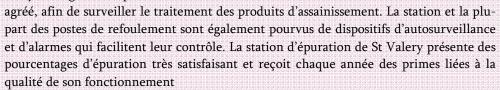
La station est un équipement communal qui se visite! Afin d'organiser une matinée oortes-ouvertes dans le courant de l'année part de votre intérêt, dès à présent. Pour vous inscrire, merci de transmettr service de l'eau ou encore par mail à l'a dresse suivante: mairie@saint-valery-sur somme.fr



Une fois assainies, et débarrassées de toute bactérie, les eaux retrouvent le milieu naturel, via le contre fossé de la Somme.

Ces prestations font l'objet de contrôles réguliers, par des organismes indépendants, comme le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation de Stations d'Epuration). Ce service a été créé en 1971 par le Conseil général de la Somme sur proposition de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, afin d'effectuer des missions de contrôle et de conseil des exploitants de réseaux.

Par ailleurs, la commune fait réaliser des analyses régulières, par un laboratoire



La station d'épuration, un équipement objet de nom

breux contrôles et de travaux constants de

#### Fiche d'identité du réseau

Le destionnaire du réseau est la commune qui confie à un prestataire (la société Véolia ) les parties les plus techniques du fonctionnement des ouvrages, et une partie de leur entretien Etendue du réseau communal : le réseau collecte les eaux usées provenant de 1859 habitations ou immeubles. Le réseau est composé de 23 km de canalisations, de 2 postes de refoulement (pompes) principaux, de 9 postes de refoulement secondaires et de 16 mini postes.

La station d'épuration, un rouage indispensable: l'ensemble des produits d'assainissement est traité par la station d'épuration, qui est capable sur le principe de traiter la pollution de

le prix de l'assainissement est intégré à la facturation de l'eau. Il y a donc deux composantes à ce prix, une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé. Au total un abonné domestique consommant 120m3 payera 248,90 euros pour l'assainissement, soit une moyenne de 2.Π7 € le m3.

Sur ce montant, 89 % reviennent à la collectivité pour la réalisation d'investissement (ce service public n'engrangeant pas de bénéfices mais pouvant seulement faire des provisions pour de futurs investissements). Les taxes (pollution, agence de l'eau et autres) s'élèvent quant à elle à 11%. Sur les mêmes bases de calcul, le prix de l'eau à St Valery est de 1,31 € le m3. L'assainissement représente danc en movenne un neu plus de 60% de votre facture.

### Les brèves

#### Remise des prix du concours maisons fleuries



Chaque année, la ville organise un concours de maisons fleuries. 31 valericains s'étaient inscrits pour l'année 2012. Pour cette dernière mouture, un nouveau règlement avait été mis en place, et notamment incluant la présence d'élus de communes environnantes au sein du jury. Samedi 27 octobre, à 11H, les participants se sont vu remettre un bon d'achat valable chez des commerçants de la commune, ainsi qu'un cadeau qui restait dans le thème: petit outillage de jardin, bulbes, ou plantes.

De nombreux valericains, participent au fleurissement de la commune, même si beaucoup d'entre eux ne s'inscrivent pas au concours, qu'ils soient également remerciés pour leur travail, et pour le bon goût dont tous savent faire preuve pour nous émerveiller par leurs compositions florales ou arbustives.

Notre commune, qui a aussi le goût du challenge, a postulé cette année pour la première fois, à l'obtention d'une quatrième fleur. Nous attendons avec impatience la décision du jury national qui a visité notre commune en juillet dernier. A suivre donc...



Concours « J'aime Noël, je décore ma maison »

Pour la 9ème année consécutive, la commune de Saint-Valery-sur-Somme vous encourage à garnir de décorations et d'illuminations de Noël les abords de votre domicile ou de votre commerce et à partici-

per au Concours « J'aime Noël, je décore ma maison » .

A la clef, de nombreux cadeaux et bons d'achat vous attendent! Pour participer au concours, inscrivez-vous en Mairie avant le 21 décembre! Vous pouvez vous inscrire sur papier libre en précisant vos noms, prénoms et adresse, en envoyant votre inscription au Service culturel en mairie, ou encore par mail à l'adresse suivante :

#### mairie@saint-valery-sur-somme.fr

Le jury habilité à juger des décorations et des illuminations se rendra chez vous entre le 21 et le 30 décembre. Deux visites seront alors organisées, l'une de nuit, l'autre de jour, afin de pouvoir juger aussi bien des décorations que des illuminations. Pour tous renseignements, contactez la mairie ou Gilbert Cuvillier, adjoint en charge de ce concours au 03.22.60.39.29.









# La dernière séance

Vos élus se sont réunis le 15 octobre dernier. Les principales décisions prises sont les suivantes:

### Urbanisme

Une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme va être lancée pour modifier le règlement de la zone d'activité de la Baie de Somme. Les soussecteurs vont être supprimés afin de permettre aux activités commerciales, tertiaires ou artisanales de s'implanter plus facilement.

Une révision générale du Plan Local d'Urbanisme est prévue. Un prestataire va être recherché pour mener à bien cette procédure ordinairement assez longue. Des réunions de concertation autour de l'élaboration du document seront organisées dans chaque quartier, dans le courant de l'année 2013.

#### Dénomination de voiries

Les voies communales n° 8 (du mollenel à Drancourt) et n° 4 (entre la route départementale 940 et la route départementale 48) ont recu la dénomination suivante:

VC8: rue de l'Amboise VC4: rue des quatre vents

Service de l'eau et de l'assainissement

# Eclairage public

Le Conseil Municipal a validé l'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public à Ribeauville. 2 tranches successives de travaux seront

Le Conseil Municipal a également validé la mise en place d'un éclairage public (à leds et avec détecteur) dans le quartier de la chapelle des marins. Ces travaux interviendront après le chantier de restauration de la chapelle. La consultation des entreprises est actuellement en cours.

### Affaires portuaires

Une étude va être lancée pour la création d'une aire de carénage et de retraitement des déchets sous la grue du port.

Une commission spéciale en charge des affaires portuaire est créée. 7 conseillers municipaux en avec le Conseil Général pour

**Divers** 

Des subventions sont versées aux associations avant participé aux manifestations culturelles et musicales de l'été (festival, fête de la mer, route

Une subvention exceptionnelle est également attribuée à l'union nationale des anciens combattants de St Valery, afin de contribuer à l'édition d'un ouvrage sur l'histoire de cette association, la plus ancienne de notre commune.

Une convention de superposition d'affectation sera signée les quais Blavet et Perrée.

Pour les quais Courbet et Jean-

ne d'Arc, le Conseil Municipal appelle de tous ces vœux la signature d'un accord pour que des travaux de réfection puisse enfin être entrepris sur ces espaces qui relèvent pour le moment exclusivement de la compétence du Conseil Général.

Validation des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et du service public de l'assainissement, pour l'année 2011.